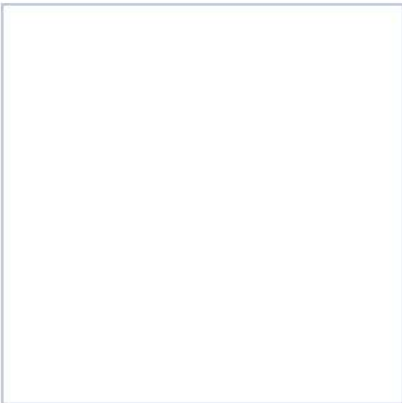
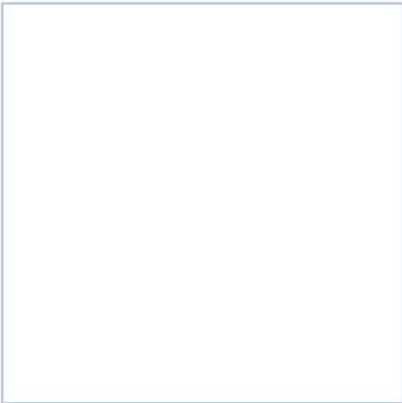
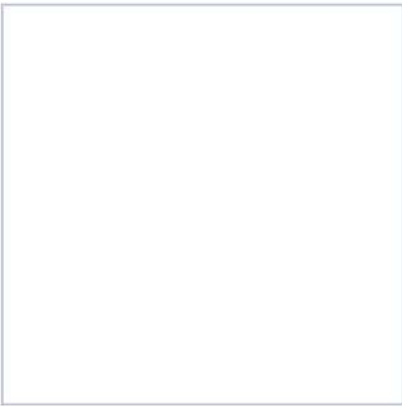


Contentieux

SOMMAIRE



LE CABINET.....	3
L'EQUIPE CONTENTIEUX	5
DOMAINES D'INTERVENTION	6
LES ASSOCIES.....	7
MISSIONS SIGNIFICATIVES.....	11

LE CABINET

Créé en 1993, De Pardieu Brocas Maffei est un cabinet d'avocats français indépendant qui compte aujourd'hui près de 100 avocats dont 31 associés, couvrant les principaux domaines du droit des affaires, en France et à l'international.

Un cabinet indépendant de référence en droit des affaires

Régulièrement cité aux premiers rangs des classements professionnels tant en termes de transactions réalisées que de notoriété, De Pardieu Brocas Maffei est l'un des tout premiers cabinets d'avocats en France.

Institutions financières et bancaires, compagnies d'assurances, sociétés d'investissement et groupes industriels : le cabinet conseille de nombreux groupes français et internationaux de premier plan. Il est également un interlocuteur reconnu des instances administratives, gouvernementales et professionnelles, nationales ou internationales.

Personnalisation, implication, disponibilité, créativité : les atouts de De Pardieu Brocas Maffei

De Pardieu Brocas Maffei offre à ses clients des prestations juridiques d'excellence, grâce au **savoir-faire** acquis et à l'exigence constante de **qualité** et de **rigueur** de ses avocats.

La **personnalisation du conseil**, la forte implication des associés dans le traitement des dossiers, la **permanence** et la **disponibilité** des interlocuteurs, ainsi que l'alliance de la **créativité** et de la **sécurité juridiques** sont autant d'atouts dont bénéficient les clients du cabinet.

Un sens du service récompensé par des awards internationaux

De Pardieu Brocas Maffei a été récompensé à plusieurs reprises, dans un contexte européen, pour la qualité de ses services et de la relation avec ses clients.

Les prix suivants lui ont notamment été décernés :



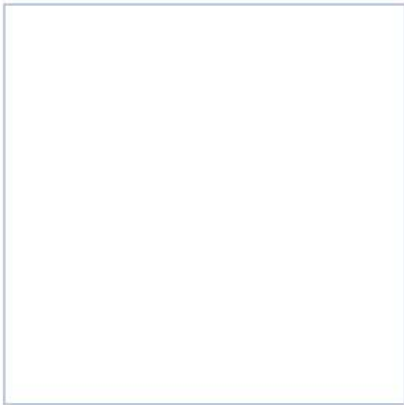
Chambers Client Service Award 2008



Chambers Client Report – Euro 100 Survey #5 in the ranking of « Top firms for French clients » 2008



International Law Office Client Choice Award 2007



Full service : le cabinet intervient dans les principaux domaines du droit des affaires

- Banque, Finance & Marchés de capitaux
- Corporate, Fusions-Acquisitions & Private equity
- Immobilier & Opérations immobilières
- Entreprises en difficulté & Restructuration
- Contentieux
- Droit de la concurrence & de la distribution
- IP/IT
- Droit fiscal
- Droit public
- Droit social
- Assurances

International : une capacité éprouvée à mobiliser et coordonner un réseau de correspondants efficace

De Pardieu Brocas Maffei dispose d'un solide réseau de correspondants choisis pour l'excellence de leurs compétences et leur réputation sur leurs marchés respectifs. Ils partagent avec lui la même valeur fondatrice : **l'indépendance**.

Son expérience et son savoir-faire en matière de missions transfrontalières garantissent à ses clients pour chaque dossier transnational **une seule équipe et un seul interlocuteur**.

La coopération avec ces cabinets dans le cadre de dossiers transfrontaliers, tant en matière de conseil que de contentieux, lui permet de disposer à tout moment d'équipes pluridisciplinaires et d'assurer ainsi la bonne fin des transactions et/ou des procédures précontentieuses et contentieuses, que ce soit en Europe, en Amérique du Nord, en Afrique du Nord ou en Asie.

L'ouverture à l'international est un pré-requis : certains avocats ont ainsi suivi une partie de leur cursus universitaire à l'étranger ou ont étudié le droit comparé. D'autres ont commencé leur carrière à l'étranger ou sont inscrits à des barreaux étrangers.

Facturation : transparence et adaptabilité

Dans un but de **transparence** en matière d'honoraires, le cabinet définit les modalités de facturation avec ses clients en début d'opération.

Pour chaque dossier, le cabinet est disposé à envisager **les formules de facturation les plus adaptées**. Si l'opération nécessite l'intervention de plusieurs cabinets, il est en mesure d'assurer une facturation centralisée et d'afficher un coût global pour l'ensemble des prestations fournies.

L'ÉQUIPE CONTENTIEUX

L'activité de l'équipe Contentieux couvre toutes les situations conflictuelles concernant la vie des entreprises et de leurs dirigeants et employés, y compris la prévention, la médiation et le précontentieux.

L'équipe Contentieux représente ses clients, en demande ou en défense, devant les juridictions civiles, pénales et administratives françaises, les juridictions européennes, les institutions d'arbitrage françaises et internationales ainsi que les autorités administratives investies de pouvoirs disciplinaires, juridictionnels ou d'enquête. L'équipe intervient également comme conseil dans le cadre d'audits, de procédures internes et de négociations précontentieuses ou transactionnelles.

L'expérience des stratégies précontentieuses et contentieuses, les synergies développées avec les autres équipes du cabinet font du département l'interlocuteur privilégié des Directions Juridiques et des Directions Générales. La capacité de l'équipe Contentieux à expliquer et à rendre compte, tant en français qu'en anglais, des procédures et du droit français en fait l'interlocuteur de nombreux correspondants étrangers.

Ce que disent les annuaires professionnels...



Dispute resolution: Litigation (Band 3)

This prestigious independent firm has a respected and visible litigation practice. The 12-lawyer group represents several major banks in disputes, including Allianz, BNP Paribas and Société Générale. As well as being renowned for his banking and restructuring activity. (Chambers Europe 2011)

Dispute resolution: Litigation (Band 3)

De Pardieu Brocas Maffei houses a litigation group of some standing, with the 12 specialised lawyers receiving plaudits for their high levels of expertise in banking, finance and real estate matters. The firm's client base includes prominent banks such as BNP Paribas, Société Générale and KBC Bank. [...] Clients point out that the pair make a "formidable team: they work seamlessly as a duo and combine their visions, which gives them a unique perspective." (Chambers Global 2010)



Dispute resolution: Commercial litigation (Band 2)

De Pardieu Brocas Maffei stands out for its leading financial litigation practice, the firm handling major cases for financial and insurance institutions (BNP Paribas, Société Générale, Calyon). Leading figures in the practice include Philippe Dubois, Paul Talbourdet, Dominique Lefort and the 'elegant and brilliant' Jacques Henrot. The team is also a top choice for property and insolvency disputes, and is also called upon by investment banks to act in derivatives litigations. The practice represented Amundi in a dispute against Genepierre's shareholders. (Legal500 2011)

Dispute resolution: Commercial litigation (Band 2)

At De Pardieu Brocas Maffei, Philippe Dubois, Paul Talbourdet and Dominique Lefort co-head a team recommended for commercial, property and banking litigation. Jacques Henrot is also a commanding figure for property and bankruptcy issues. The team was involved in a property litigation opposing Gecina to GMF. (Legal500 2010)

DOMAINES D'INTERVENTION

Contentieux & précontentieux civil, pénal, administratif et international

- Droit des assurances
- Droit bancaire
- Droit boursier
- Droit commercial
- Droit des sociétés
- Droit de la concurrence
- Droit de la propriété intellectuelle
- Droit de l'environnement
- Droit immobilier
- Droit des procédures collectives
- Droit public
- Droit pénal des affaires

Arbitrage interne & international



LES ASSOCIES

L'équipe est composée de 6 associés, assistés de 5 collaborateurs.

Matthieu Barthélemy



Matthieu Barthélemy est spécialisé dans les domaines de la restructuration des entreprises en difficultés et des procédures collectives, tant en conseil que sur les aspects contentieux, notamment dans un contexte de transactions internationales. Il intervient également en contentieux commercial, bancaire et financier et de responsabilité civile.

Il conseille des établissements de crédit, des fonds d'investissement ainsi que des groupes industriels et de services, français et internationaux.

Avocat au Barreau de Paris depuis 1999, il est titulaire Maîtrise de droit des affaires (1998) de l'Université de Paris X Nanterre, ainsi que d'un D.E.S.S. de fiscalité des entreprises (1997) et d'une Maîtrise de sciences de gestion (1996) de l'Université de Paris IX Dauphine. Il a rejoint le cabinet en 2000 en tant que collaborateur et a été coopté associé en 2007.



Insolvency (Band 2)

Matthieu Barthélemy is a key figure in the practice (Legal500 2011)

Insolvency (Band 2)

[...] the 'good, reactive, calm and experienced' Matthieu Barthélemy [is] also recommended (Legal500 2010)

Philippe Dubois



Philippe Dubois, expert reconnu des financements immobiliers, est le conseil d'établissements bancaires et financiers français et étrangers installés à Paris. Il conseille également plusieurs grands groupes industriels français et étrangers dans de nombreux secteurs de l'économie.

Il est par ailleurs, avec Jacques Henrot, responsable des équipes restructuring, contentieux et arbitrage (haut de bilan, garanties de passif, contentieux de la responsabilité...) du cabinet.

Avocat au Barreau de Paris depuis 1994, il est Agrégé des Facultés de Droit et enseigne le droit des affaires à l'Université de Paris X Nanterre. Il a rejoint le cabinet en tant qu'associé en 2008, après avoir exercé au sein des cabinets Jeantet (1984-2005) et Sonier Poulain (2005-2007).



Restructuring/Insolvency (Band 1) / Individual (Band 2)

Philippe Dubois is a widely respected bankruptcy practitioner. He also worked on the Bevedere matter, as well as advising Thomson on its restructuring plan.

Restructuring/Insolvency (Band 1) / Individual (Band 2)

Philippe Dubois, who joined the firm recently, is a well-regarded academic figure. This insolvency law specialist brought his technical acumen to the table and is helping expand the firm's client base, though sources point out he could benefit from greater market visibility. (Chambers Global 2010)

Jacques Henrot



Jacques Henrot dirige avec Philippe Dubois les équipes Entreprises en Difficulté/Restructurations et Contentieux du cabinet et coordonne leurs activités avec celle des équipes Immobilier et Opérations Immobilières. L'équipe Entreprises en Difficulté/Restructurations représente essentiellement les créanciers traditionnels (banques, crédit-bailleurs, factors, assureurs-crédit, fournisseurs, clients, etc), ainsi que des obligataires français ou étrangers. Ses membres représentent également les émetteurs / emprunteurs français et étrangers, en particulier à l'occasion de défaillances de LBOs et de crédits structurés.

En immobilier, Jacques Henrot a conservé par ailleurs la responsabilité des dossiers, y compris contentieux, de certains clients historiques (promoteurs ou investisseurs) du cabinet.

Avocat au Barreau de Paris depuis 1979, diplômé de l'ESCP (1974), il est également titulaire d'une Maîtrise en droit privé de l'Université de Paris II (1975) ainsi que d'un LL.M de Harvard Law School (1976).

Collaborateur chez Sullivan & Cromwell à New York jusqu'en 1979, puis attaché juridique à l'Ambassade de France à Washington, Jacques Henrot a rejoint en 1980 le cabinet Gide Loyrette Nouel comme collaborateur et en est devenu associé en 1987. Il a ensuite rejoint De Pardieu Brocas Maffei en janvier 1995 en qualité d'associé.

Jacques Henrot est l'auteur de plusieurs articles ou ouvrages : "*Drafting and Enforcing Contracts in Civil and Common law Jurisdictions*", co-author, *Kluwer*, 1986; "*Corporate Real Estate 2009/2010*", *PLC Cross-border Handbooks*; "*Restructuring & Insolvency 2009/2010*" *PLC Cross-border Handbooks*; "*The European Restructuring and Insolvency Guide 2009/2010*", sponsorisé par PriceWaterhouseCoopers, *Globe White Page*; "*Multinational Enterprise Liability in Insolvency Proceedings*" édité par J.W. Boone, Alston & Bird. Dans ses principaux domaines d'intervention, il contribue régulièrement à *La Tribune*, aux *Echos*, à *Option Finance*, à *la Revue de Droit Bancaire et Financier*, à *Opérations Financières* ainsi qu'à d'autres publications françaises et étrangères, telles que *The European Lawyer*, *IBA's Newsletter*, etc.



Restructuring/Insolvency (Band 1) / Individual (Band 1)

Jacques Henrot is "extremely well perceived by the large international lenders," according to sources, who admire his "wonderful court skills and extremely impressive pleadings." Significant matters of the past twelve months include challenging the opening of safeguard proceedings for the Franco-Polish Belvedere Group. Henrot co-heads the restructuring/insolvency practice at De Pardieu Brocas Maffei along with Philippe Dubois (Chambers Global 2011)

Restructuring/Insolvency (Band 1) / Individual (Band 1)

Jacques Henrot is unanimously praised for his bankruptcy and restructuring work, particularly on behalf of banks. Clients point out that his charisma, level of involvement and expertise make him a formidable adviser and litigator. (Chambers Global 2010)

Dispute Resolution: Litigation (Band 3) / Individual (Band 2)

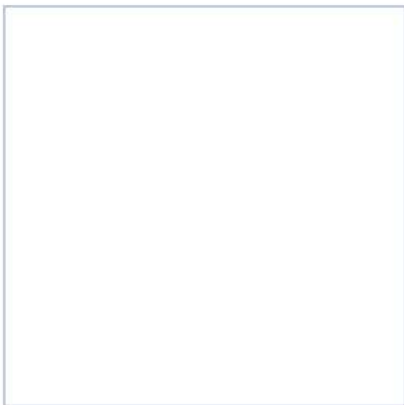
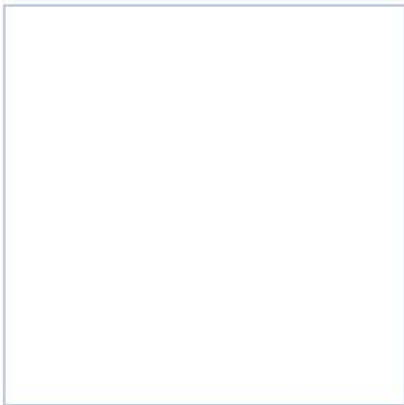
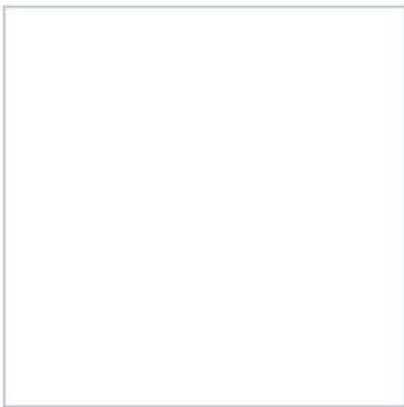
Jacques Henrot combines his knowledge of banking and real estate with his skills as a litigator. This "excellent litigator" is a pivotal member of the team at De Pardieu Brocas Maffei, and has recently acted for a top European bank in court proceedings over an M&A matter. (Chambers Global 2011)

Dispute Resolution: Litigation (Band 3) / Individual (Band 2)

Jacques Henrot wins praise for his prowess in real estate and banking litigation (Chambers Europe 2011)

Dispute Resolution: Litigation (Band 3) / Individual (Band 3)

Jacques Henrot is particularly renowned for his skill in restructuring and real estate issues. (Chambers Global 2010)



Real Estate (Band 1) / Individual (Band 3)

Venerable senior partner Jacques Henrot has turned his attention more to restructuring and insolvency work of late, but continues to bring his gravitas to certain real estate matters. (Chambers Europe 2011)



Insolvency (Band 2)

The ten-lawyer team is co-led by the 'remarkable and business-oriented' Jacques Henrot (Legal500 2011)

Insolvency (Band 2)

[...] a 'very skilled lawyer with the best network among restructuring stakeholders' (Legal500 2010)

Dispute resolution: Commercial litigation (Band 2)

Leading figures in the practice the 'elegant and brilliant' Jacques Henrot (Legal500 2011)

Dispute resolution: Commercial litigation (Band 2)

Jacques Henrot is also a commanding figure for property and bankruptcy issues. (Legal500 2010)

Dominique Lefort



Dominique Lefort est en charge de dossiers de contentieux, de droit des affaires, de droit bancaire, des assurances, des procédures collectives, ainsi que de droit pénal des affaires et d'arbitrage.

Avocat au barreau de Paris depuis 1987, Dominique Lefort, né en 1950, est titulaire d'un Doctorat d'Etat de droit (1981), du DES de sciences criminelles (1975) et de droit privé général (1974) de l'Université de Paris II Panthéon-Assas, ainsi que du Diplôme d'Etudes Supérieures Comptables (1971). Il est également lauréat en 1970 de l'Institut d'Etudes Politiques de Paris (Section économique et financière).

Il a débuté sa carrière en tant que collaborateur au sein de Lyon-Caen Fabiani, avocats au Conseil d'Etat et à la Cour de Cassation (1980-1986). Il a par la suite travaillé aux côtés de Charles-Henri de Pardieu en qualité de collaborateur (1986-1993), avant de devenir associé du cabinet De Pardieu Brocas Maffei en 1994.

Egalement ancien Directeur juridique de l'ATIC (Association Technique de l'Importation Charbonnière), Dominique Lefort est l'auteur de plusieurs articles et notes : « Note sur la forme du mariage en droit international privé », *Revue critique du droit international privé*, 1981, « Les droits de la défense », *la Gazette du Palais*, 26-27 mars 1999, ainsi que « Le blanchiment et les professionnels du droit » (acte de colloque), revue *Droit Pénal*, 2001.



Dispute Resolution: Litigation (Band 3) / Individual (Band 3)

Dominique Lefort enjoys a solid reputation in the market as an experienced litigator. Clients appreciate his specialist knowledge in banking, securities and corporate litigation. (Chambers Global 2011)

Dispute Resolution: Litigation (Band 3) / Individual (Band 3)

Long-standing litigation partner Dominique Lefort is seen on matters relating to corporate, insurance, securities, white-collar crime and bankruptcy. (Chambers Europe 2011)

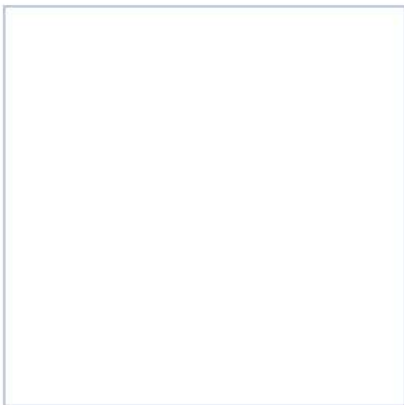
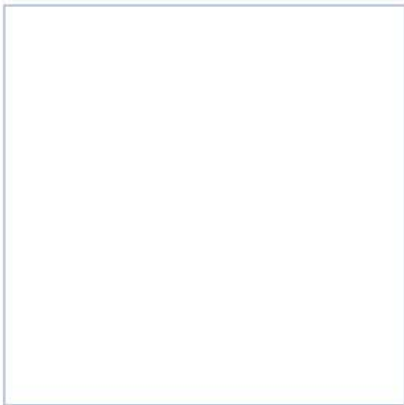
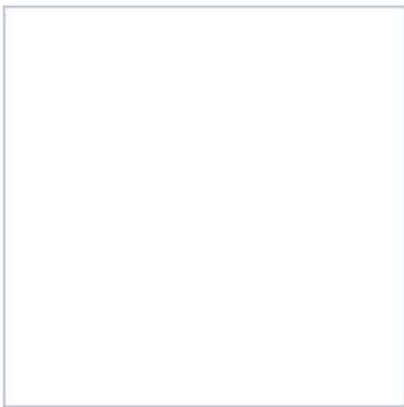
Dispute Resolution: Litigation (Band 3) / Individual (Band 3)

Dominique Lefort is a well-respected litigator with a background in banking, securities, insurance and competition. (Chambers Global 2010)



Dispute resolution: Commercial litigation (Band 2)

Leading figures in the practice include Dominique Lefort. (Legal500 2011)



Barbara Levy



Barbara Levy dispose d'une pratique reconnue dans les domaines de la propriété intellectuelle, du droit de la distribution et plus généralement en matière de contentieux de droit des affaires et de contentieux industriel. Elle conseille et représente des sociétés nationales et internationales dans divers secteurs d'activité, tels que les télécommunications, l'industrie du luxe et l'énergie.

Avocat au Barreau de Paris depuis 1990, elle est titulaire d'un DEA de Droit international privé de l'Université de Paris II Panthéon-Assas avec une spécialisation dans le domaine de l'arbitrage commercial international. Barbara Levy a rejoint le cabinet en tant qu'associée en 2009, après avoir exercé au sein des cabinets Fried Frank Harris Shriver & Jacobson (2005-2008) et Veil Jourde (1992-2005) en tant que collaboratrice puis associée, et Armfelt & Ghosland (1990-1992) où elle a débuté sa carrière en tant que collaboratrice.

Elle est membre de l'International Trademark Association (INTA) et du Women's Forum for the Economy and Society

Paul Talbourdet



Paul Talbourdet est spécialisé dans les domaines de l'investissement et du financement d'opérations immobilières ainsi que dans les montages et dossiers immobiliers complexes (en ce compris les baux commerciaux) ; il intervient également en droit des assurances et droit des entreprises en difficulté. Son activité inclut pour une part importante le contentieux.

Avocat au Barreau de Paris depuis 1992, il est diplômé de l'ESCP (1989) et titulaire d'une Maîtrise en droit privé de l'Université de Paris II-Assas (1990). Après avoir été collaborateur chez Gide (1989-1994), il a rejoint le cabinet en 1994 dont il est devenu associé en 1999.

Il est administrateur et trésorier de l'Association des Amis de la Bibliothèque Nationale de France, administrateur de l'ISIT (Institut Supérieur d'Interprétation et de Traduction), membre du comité éditorial de la revue Opérations Immobilières (Editions Le Moniteur) et délégué de la promotion ESCP'89.

Il est également co-auteur de nombreux articles et publications dans ses domaines d'intervention, notamment : « Les aspects immobiliers de la réforme », *Opérations Immobilières*, n° 15, Mai 2009 ; « Le grand emprunt : quelle place pour le droit ? », *la Gazette du Palais*, n°s 319-321, 15-17 novembre 2009, p. 2 ; « Restructuring & Insolvency Handbook 2007-2008: France », *Practical Law Company*, 2007, 2006, 2005 ; « Avocats sur mesure », *ESCP-EAP mag*, n° 111, Septembre-Octobre 2006, p.75 ; « Immobilier: les cautions profitent aux nouveaux propriétaires », *Option Finance*, n° 817, 17 Janvier 2005, p.31.



Real estate (Band 1) / Individual (Band 2)

His amicable character and his dedication to a task attract a great deal of praise: "He'll sit and negotiate for 24 hours non-stop if he has to – he's outstanding, and my first choice," enthused one client. (Chambers Europe 2009)

Dispute resolution (Band 2) / Individual (Band 3)

Paul Talbourdet debuts in Chambers as a consequence of his "practical and strategic style". He has a general practice with emphasis on property and lease finance litigation. (Chambers 2007)

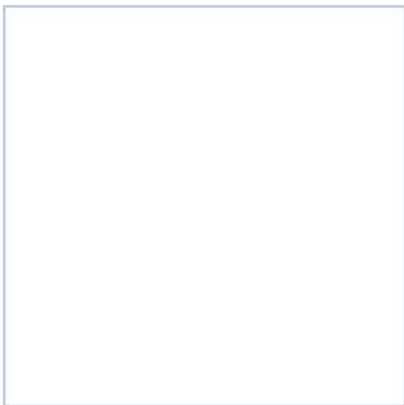
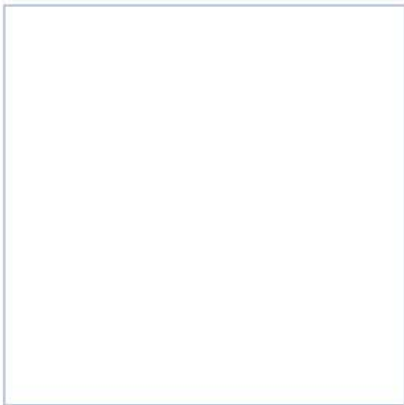
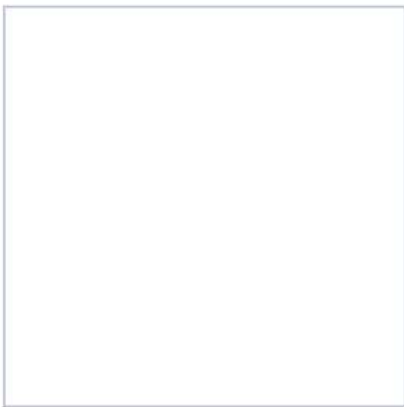


Leading figures in the practice include Paul Talbourdet. (Legal500 2011)

MISSIONS SIGNIFICATIVES

Banques

- Conseil de la **Société Générale**
 - dans le cadre d'une action fondée sur une prétendue violation d'un accord de confidentialité / de règles de conflit d'intérêts
 - dans le cadre d'une action fondée sur la responsabilité d'un prêteur engagée par une société cotée au motif d'un prétendu défaut de conseil du client sur les risques potentiels des opérations spéculatives sur devises
 - dans le cadre de litiges portant sur des produits dérivés
 - dans le cadre de différentes affaires en matière de crédit documentaire
 - dans le cadre de différents contentieux liés à des acquisitions immobilières
 - dans le cadre d'une action fondée sur la responsabilité du prêteur
 - dans le cadre d'une action concernant des appels de marge
- dans le cadre d'un appel formé à l'encontre d'une injonction rendue par l'AMF à l'encontre de la Société Générale agissant en qualité de dépositaire pour le compte d'un Fonds visant à la restitution de titres dans un dossier de Prime Brokerage impliquant Lehman
- Conseil de la **Société Générale** et de **Crédit Agricole Indosuez** dans le cadre d'un litige portant sur la distribution de dividendes de faillite
- Conseil de **Calyon** dans le cadre d'un litige concernant l'abandon d'une opération de titrisation
- Conseil du **Credit Lyonnais** dans le cadre d'un litige concernant la titrisation d'un prêt consenti à une importante société spécialisée dans la boisson
- Conseil de **Credit Agricole Titres** dans le cadre d'une action pénale et civile suite à un transfert frauduleux de titres
- Conseil du **Credit Agricole** dans le cadre d'un litige découlant du financement d'immeubles résidentiels
- Conseil de **Natixis**
 - en qualité d'investisseur principal /d'utilisateur dans le cadre de plusieurs litiges concernant des acquisitions ou des cessions immobilières
 - dans le cadre d'un litige portant sur un site pollué (Natixis pris en sa qualité d'acquéreur)
 - dans le cadre d'un litige portant sur une déclaration de créances - dans une procédure collective
 - dans le cadre d'un litige en matière d'opérations bancaires privées
- Conseil de **BNP Paribas** dans le cadre de plusieurs affaires (chèques falsifiés, action en responsabilité du prêteur)
- Conseil de la **Deutsch bank** dans le cadre d'une action fondée sur une garantie d'achèvement (en matière de construction)
- Conseil d'une **Banque britannique** dans le cadre d'un contentieux concernant un investissement dans le secteur financier français
- Conseil d'une **importante banque luxembourgeoise** dans le cadre d'un contentieux avec des clients bancaires privés



- Conseil de **KBC** dans le cadre d'un litige portant sur des produits dérivés
- Conseil de la **filiale française d'une banque étrangère** dans le cadre d'un litige portant sur la gestion d'actifs
- Conseil d'un **important groupe espagnol contre la société Eiffage** dans le cadre d'un contentieux commercial portant sur une action de concert et la privation de droits de vote
- Conseil d'un **important groupe bancaire français** dans le cadre d'une affaire commerciale liée à la crise des subprimes
- Conseil d'une banque française dans le cadre d'une affaire de faillite et de criminalité en col blanc (Football club de Brest)
- Conseil d'une **banque arabe** dans le cadre d'une affaire de criminalité en col blanc
- **Compagnies d'assurance et de réassurance**
- Conseil d'**Aviva** dans le cadre d'un contentieux avec GAN GROUPAMA portant sur des traités de réassurance
- Conseil de **deux syndicats de la LLOYD** dans le cadre d'un litige en matière de réassurance découlant de la définition légale d'un tsunami
- Conseil du **Groupe AGF** dans le cadre d'un litige portant sur des contrats d'assurance-vie
- Conseil d'**AGF** dans le cadre de l'affaire Adidas
- Conseil d'**AGF** dans le cadre de la faillite de la Banque Pallas et Comipar
- Conseil du **Groupe AGF**
 - dans le cadre d'un litige entre investisseurs et des sociétés civiles de placement immobilier constituées par AGF
 - dans le cadre d'un litige en matière d'opérations bancaires privées et d'assurance-vie
- Conseil d'**Immovalor** (groupe AGF) et de **W. Finance** dans le cadre d'un litige avec des investisseurs dans un fonds d'investissement immobilier
- Conseil de **Sogecap** (compagnie d'assurance-vie du groupe **Société Générale**) dans le cadre d'un litige portant sur le transfert de contrats d'assurance-vie
- Conseil des **Mutuelles Du Mans** (MMA) dans le cadre d'un litige à l'encontre de la **Caisse D'épargne** portant sur leur participation dans la société **Ecureuil LARD**
- Conseil de la société **IVG** (Groupe ALLIANZ) dans le cadre d'un litige portant sur des droits de préemption revendiqués par un preneur sur un bien immobilier
- Conseil de la société **Assurbail** (CNP) dans le cadre d'une action à l'encontre de la société **Hammerson** portant sur des honoraires de gestion (affaire gagnée en première instance et en appel)

Fonds immobiliers / Investisseurs institutionnels / Promoteurs / Utilisateurs



▪ Conseil d'**AXA** dans le cadre d'un litige concernant des droits de préemption prétendument consentis à un associé d'un partenariat immobilier portant sur le siège de LVMH sis Avenue Montaigne (décision de la Cour d'Appel de Paris qui a été largement commentée par la doctrine, cf. Droit des sociétés, n°4, Avril 2008, comm.69; Bull. July 2008, p.307; BRDA 3/08, 15 février 2008).

▪ Conseil de **Sogeprom** (société de promotion immobilière du groupe Société Générale) dans le cadre d'un contentieux visant à obtenir l'annulation de la vente d'un bien

▪ Conseil de **GO Sport** (Groupe Casino) dans le cadre d'un contentieux visant à obtenir l'annulation de la vente d'un bien

▪ Conseil de **l'Assemblée des Chambres Françaises de Commerce et d'Industrie** dans le cadre d'un litige portant sur la vente d'un bien

▪ Conseil de **GE Capital Real Estate - UIS** dans le cadre de différents contentieux en matière immobilière, d'acquisitions, de crédit-bail, etc.

▪ Conseil de **GE** (Ge Capital/UIS) dans le cadre d'un litige en matière de crédit-bail immobilier avec Euralair

▪ Conseil de **GEC** (Real Estate - UIS) dans le cadre de plusieurs contentieux portant sur la reprise par **Accor** du fonds de commerce de **Miramar SA**, une filiale de l'ancien groupe **Royal Monceau** en redressement

▪ Conseil de **Sophia** (Groupe GE Capital)

- dans le cadre d'une action délictuelle fondée sur une décision prétendument injustifiée de consentir un crédit-bail

- dans le cadre d'une action engagée par Foncière Wilson (Eurobail) portant sur un contrat de crédit-bail

▪ Conseil de **Gecina**, foncière cotée leader du marché français

- dans le cadre de plusieurs contentieux à l'encontre de l'Istitut de France, Chaumet, etc. portant sur les activités quotidiennes de la société immobilière de Gecina, principalement en qualité de propriétaire/bailleur

- dans le cadre d'un litige portant sur l'exécution d'un accord de joint venture

- dans le cadre d'un contentieux à l'encontre d'un groupe européen de transport portant sur l'acquisition par GECINA d'un portefeuille immobilier

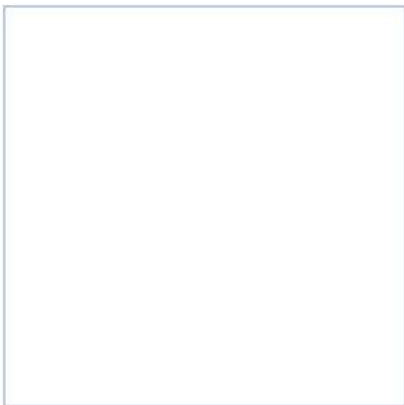
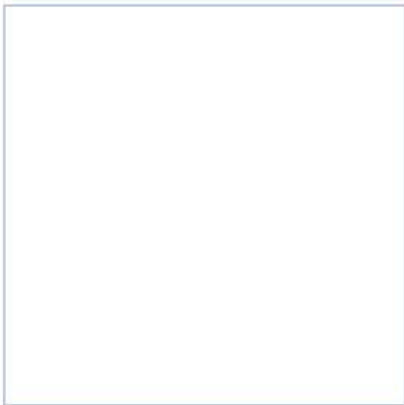
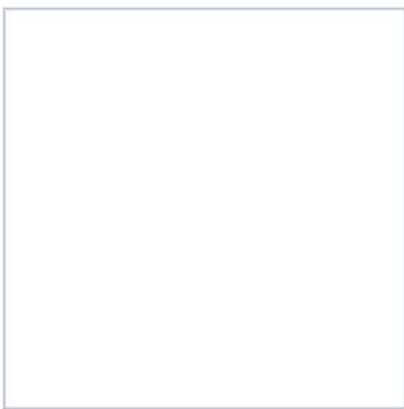
▪ Conseil de **Docks Lyonnais** dans le cadre de plusieurs situations potentiellement litigieuses ou de litiges portant sur les activités quotidiennes de sa société immobilière

▪ Conseil de la société **SEFRI-CIME**, promoteur français dans le cadre d'une action portant sur la validité d'un contrat d'option

▪ Conseil de la société **OHL**, société de construction leader sur le marché espagnol, dans le cadre d'un contentieux en matière de construction à l'encontre de la société **Mission laïque française**.

▪ Conseil de **Moody's** dans le cadre d'un contentieux portant sur un financement immobilier

▪ Conseil du **groupe Cora** dans le cadre de plusieurs affaires contentieuses portant sur sa détention de centres commerciaux



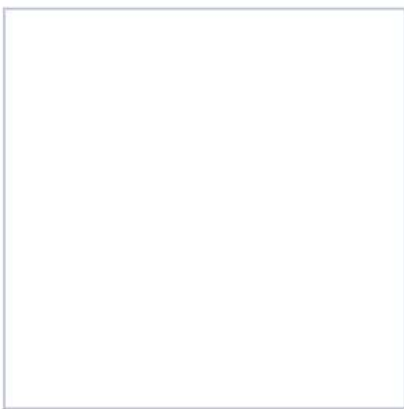
- Conseil de **JOSEPH KAY** dans le cadre d'un contentieux en matière de délit d'initié impliquant plus de 20 défendeurs portant sur les titres Pechiney suite à l'offre publique d'achat lancée par Alcan sur les titres Pechiney

Affaires en cours impliquant des groupes industriels

- Conseil du **liquidateur anglais d'une filiale de Guernesey de l'ancien Groupe Swiss Air** dans le cadre d'une action engagée à l'encontre d'un fabricant d'aéronefs portant sur un contrat d'achat
- Conseil des **administrateurs italiens de Moulinex et de Brandt** dans le cadre d'une importante action résultant de la faillite de ces deux sociétés
- Conseil d'un **important groupe espagnol contre la société Eiffage** dans le cadre d'un contentieux commercial portant sur une action de concert et la privation de droits de vote
- Conseil d'une **société suédoise** dans le cadre d'un arbitrage ICC à l'encontre du fabricant de pièces de moteur d'aéronefs leader sur le marché de Singapour
- Conseil de la société **Oxford Automotive**, constructeur automobile dans le cadre de la violation d'un contrat de partenariat pour la fabrication d'un véhicule à moteur
- Conseil de **France Telecom** dans le cadre de plusieurs affaires contentieuses
- Conseil d'une société de services téléphoniques à l'encontre d'un prestataire de services Internet dans le cadre d'actions antitrust et en matière de publicité mensongère
- Conseil de la société **Compagnie des Jus de Marmande**, producteur leader sur le marché du jus de tomate dans le cadre d'un contentieux à l'encontre du Group Fructa Partners portant sur la violation d'un contrat d'embouteillage
- Conseil du Groupe Eurofins, groupe international de laboratoires médicaux spécialisés dans la bio analyse, dans le cadre d'un litige en France et aux Etats-Unis portant sur la non-exécution de plusieurs accords, en ce compris des accords de joint-venture et de transfert de technologie

Autres (Contrats de distribution / droit social, etc.)

- Conseil, depuis plus de 12 ans, du **groupe Timberland** dans le cadre de leurs affaires contentieuses et notamment celles portant sur les questions de distribution et de propriété intellectuelle
- Conseil de la société **VF Corporation** dans le cadre de leur contentieux et de leurs dossiers en matière de propriété intellectuelle
- Conseil du groupe américain **Totes Isotoner** dans le cadre d'un contentieux en matière de contrefaçon et de concurrence déloyale
- Conseil de la société **Tommy Hilfiger** dans le cadre de leurs affaires contentieuses en matière de distribution et de propriété intellectuelle
- Conseil de **Contracting and Trading Co.**, groupe basé au Kuweit dans le cadre d'un contentieux international à l'encontre d'un groupe français portant sur la violation d'un accord de partenariat au Moyen-Orient



- Conseil d'un important groupe bancaire dans le cadre d'une affaire en matière de distribution concernant des agents immobiliers
- Conseil d'une société syrienne à l'encontre d'un grand groupe international français dans le cadre d'un contentieux portant sur la résiliation d'un contrat de distribution
- Conseil de **Schenker Rail (UK) limited et de sa filiale française Euro Cargo Rail** dans le cadre de plusieurs affaires, y compris en ce qui concerne l'accès du réseau ferroviaire français et la construction d'une ligne ferroviaire française
- Conseil d'un fournisseur d'équipement ferroviaire dans le cadre d'un contentieux portant sur la fourniture d'équipement de transport
- Conseil de la société **Esac Eurocooler** concernant le renvoi d'un gérant (requête gagnée en première instance, maintenant en instance d'appel)
- Conseil de la société **Eurosport Consortium** dans le cadre d'un litige portant sur le droit de diffuser les Jeux Olympiques d'Athènes
- Conseil d'un groupe américain de communication dans le cadre d'une action pendante en France concernant le financement de câbles de fibres optiques
- Conseil d'un défendeur français (une société cotée à Paris figurant au top 40) dans le cadre d'un contentieux engagé par des actionnaires minoritaires de l'ancienne banque CDE
- Conseil de la société **Cyril Finance** (maintenant fusionnée avec ODDO) dans le cadre :
 - d'un recours devant le Conseil d'Etat contre une décision de l'Autorité des Marchés Financiers au titre d'un prétendu délit d'initié
 - d'une action portant sur une prétendue violation de règles de conflit d'intérêts, cas pendant devant la Cour de Cassation de Paris
- Conseil de la société **Oddo** dans le cadre de plusieurs contentieux portant sur des contrats d'assurance-vie
- Conseil de sociétés de l'île de Guernesey dans le cadre d'un contentieux fiscal présentant des aspects de droit pénal

Associé intervenu en qualité d'arbitre ou d'expert de droit français devant des tribunaux britanniques ou américains :

Jacques Henrot, en qualité d'arbitre :

2003: Morgan Stanley Real estate fund v. Blackstone

En qualité d'expert de droit étranger :

2007: REASS / X - High Court of Justice (Londres)

2007: X – High Court of Justice – Chancery Division